



Il y a soixante-dix ans étaient signées les quatre ordonnances des 4 et 19 octobre 1945 qui ont créé et organisé la Sécurité sociale. La Fondation Charles de Gaulle a souhaité célébrer cette date importante en organisant un séminaire annuel de dix séances dont l'objectif était à la fois de rappeler les racines gaulliennes de la protection sociale et les politiques suivies par les gaullistes dans ce domaine, mais aussi de dégager un certains nombres de principes gaullistes pouvant inspirer des pistes de réformes.

Chaque séance faisait intervenir deux personnalités de profils divers : historiens, économistes, sociologues, représentants des partenaires sociaux, praticiens ou décideurs publics. Chaque intervenant s'exprimait durant une vingtaine de minutes, afin de laisser ensuite une large place à un débat d'environ 45 minutes.